

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE**

N ° Délibération : CCAS DEL-25-022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-cinq, le VINGT ET UN MAI, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Nadine JOLU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Delphine FOUQUET, Sylvie LAUTRU, Muguet LARUPE, Dominique BARRET, Michelle BARON.

ETAIENT ABSENTS/EXCUSES : Mélanie BOCQUENET, Philippine DANGRÉAUX, Louis MASSARD, Emma PAUMIER Chantal GOUPIL, Annie LANCELOT qui donne pouvoir à Michelle BARON et Isabelle TOUCHARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michelle BARON

25-022 - OBJET : Demande de prise en charge financière pour Mme X
--

Rapporteur : Nadine JOLU

Mme X, qui rencontre des difficultés financières, nous sollicite pour la prise en charge de ses factures d'électricité d'un montant de 319.11€, avec rappel de solde restant de 1136.49€.

TOTAL : 1455.60€

Vu l'exposé de la situation de Mme X,

Le rapporteur propose de participer à hauteur de 485.20€

VOTE : Les membres du conseil d'administration décident d'approuver, à l'unanimité, la proposition.

Yvré l'Évêque, le 23 mai 2025

Secrétaire de séance
Michelle BARON



La Présidente
Damienne FLEURY

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE

Date de convocation : 14 mai 2025
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 8 – Votant : 9
Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0